****

**Targets**

As an association and a legal entity, Triangle Génération Humanitaire (TGH) is committed to making the preservation of the environment and natural resources a central and ongoing concern and an integral part of its commitment to accountability.

TGH's activities are based on its multi-year strategy, which includes environmental issues as one of its three main priorities. TGH has therefore set itself the strategic goal of :

1. Control its impact on the environment, both organisationally and operationally.

2. Strengthen its expertise in responding to the consequences of climate change.

3. Make its environmental commitment part of a collective effort, drawing on the expertise of its partners and networks of specialised actors.

These strategic objectives are implemented through TGH's Environmental Policy, which sets out a series of measures and requirements that apply to the organisation as a whole and to all employees.

As an employer, TGH ensures that its teams are informed and aware of environmental issues and impacts. This includes training employees using existing tools (MOOCs, online platforms, etc.). TGH also ensures that employees are involved in working groups dedicated to environmental issues, and encourages employees to take responsibility by signing the TGH Environmental Charter. In addition, TGH provides all its teams with a standardised self-assessment tool.

TGH's environmental policy includes a series of guidelines and recommendations aimed at promoting environmentally responsible practices so that the overall operation of the organisation (head office and missions) has the least possible impact on the environment. These measures cover the following areas: water management, electricity consumption, thermal management of buildings, paper consumption, waste management, travel and purchasing.

TGH integrates its environmental commitment into its project cycle. Environmental considerations are systematically taken into account during the design phase of activities that fall within TGH's areas of intervention: Food Security and Livelihood, Water, Sanitation and Hygiene, Protection and Education. Specifically, TGH's activities are guided by five requirements that programmes in all sectors must meet:

1. Good management of natural resources
2. Soil protection
3. Limitation of greenhouse gas emissions
4. Vigilance against chemical pollution
5. Limitation of plastic and industrial waste

Preliminary assessments, proposed projects and the implementation of activities are subject to a requirement for vigilance with regard to the environmental risks and impacts of TGH's activities.

**FR**

En tant qu’association et personne morale, Triangle Génération Humanitaire (TGH) affirme l’engagement citoyen de faire de la préservation de l’environnement et des ressources naturelles une préoccupation centrale et constante, partie intégrante de son engagement de redevabilité.

TGH déploie ses activités à l’aune de sa stratégie pluriannuelle qui inclut parmi l’un de ses trois grands axes la prise en compte des enjeux environnementaux. Ainsi, TGH se fixe comme objectifs stratégiques de :

1. Maîtriser son impact environnemental, tant d’un point de vue organisationnel qu’opérationnel.

2. Renforcer son expertise en termes de réponses aux conséquences du changement climatique.

3. Inscrire son engagement environnemental dans l’effort collectif en s’appuyant sur l’expertise de ses partenaires et des réseaux d'acteurs spécialisés

Ces objectifs stratégiques sont mis en œuvre à travers la politique environnementale de TGH qui dresse une série de mesures et d’impératif qui s’appliquent à l’organisation ainsi qu’à tous les salariés.

En qualité d’employeur, TGH s’assure de l’information et la sensibilisation de ses équipes sur les enjeux et impacts environnementaux. Cela inclut la formation du personnel à travers des outils existants (MOOC, plateformes en ligne, etc.). TGH veille également à l’implication du personnel dans des groupes de travail dédiés aux questions environnementales, mais aussi en responsabilisant ses salariés à travers la signature de sa charte environnementale. En complément, TGH met à disposition de toutes ses équipes un outil d’auto-évaluation standardisé.

La politique environnementale de TGH intègre une série de directives et recommandations visant à promouvoir des pratiques écoresponsables afin que le fonctionnement global de l’organisation (siège et missions) ait un impact environnemental le plus réduit possible. Ces mesures couvrent les champs suivants : gestion de l’eau, consommation d’électricité, gestion thermique des bâtiments, consommation de papier, gestion des déchets, déplacements, achats.

TGH intègre son engagement environnemental dans son cycle de projet. La prise en compte des enjeux environnementaux est systématisée dès la phase de design des activités entrant dans le champ des secteurs d’intervention de TGH : la Sécurité Alimentaire et Moyens d’Existence, l’Eau, Hygiène et Assainissement, la Protection/Education. Concrètement, les activités de TGH sont guidées par cinq exigences auxquels les programmes, tout secteur confondu, doivent répondre :

1. Gestion raisonnée des ressources naturelles
2. Protection des sols
3. Limitation des émissions de de gaz à effet de serre
4. Vigilance vis-à-vis de la pollutions chimiques
5. Limitation des déchets plastiques ou industriels

Les évaluations préliminaires, les projets proposés et la mise en œuvre des activités sont soumis à une exigence de vigilance vis-à-vis des risques et impacts environnementaux des actions de TGH.